



INFORMATIONS VERNIER

BILAN DES ACTIVITES 1997

Pour la cinquième année consécutive, notre commune boucle ses comptes avec un résultat négatif. Le déficit de 1,87 million de francs est cependant en diminution par rapport à l'année dernière où il avait atteint la somme record de 3 millions de francs.

Le problème majeur ne provient pas des charges, lesquelles sont maîtrisées, mais des rentrées fiscales. Il faut savoir que la commune dépend entièrement des estimations calculées par le Département cantonal des finances pour fixer le montant des recettes futures.

Nous vous présentons ci-après une synthèse de la brochure intitulée «Compte rendu administratif et financier de l'exercice 1997», laquelle sera prochainement disponible à la mairie.



SOMMAIRE

Le thème

3 Bilan des activités 1997

Pour la 5e année consécutive, notre commune boucle ses comptes avec un résultat négatif. Le déficit de 1,87 million de francs est cependant en diminution par rapport à l'an dernier où il avait atteint la somme record de 3 millions.

Nouvelles communales

- 7 Conseil municipal du 12 mai
- 8 Le billet du Président
- 9 Le billet du Maire
- 11 Fête du 1er Août
- 12 Résultats du GPVTT Demierre
- 15 A quand la relève pour le PJV ?
- 16 Vos petites annonces

- 17 Remise du Mérite verniolan
- 19 Résultats du Tour pédestre
- 24 Expositions de sculptures
- 23 Promotions

Infos-quartier

- 21 AIVV: On remue les vieux souvenirs...
- 22 Assemblée générale du 8 mai

Renseignements utiles

Administration municipale

Mairie de Vernier

Rue du Village 9, tél. 306 06 06 Ouvert de 9h à 12h et de 14h à 17h

Etat civil (sur rendez-vous) de 9h à 11h30 et de 14h à 16h30 Tél. 306 06 26 ou 306 06 27 Pompes funèbres, tél. 342 30 60

Location des locaux communaux Rue du Village 1, tél. 306 06 76

Centre de voirie

(Routes, parcs et promenades, TPV) Via Monnet 3, tél. 306 07 67

Levée des ordures :

Sauvin Schmidt SA, tél. 304 01 00

Pacte pour l'emploi

Association VIE

(Vernier Intégration Emploi) Mairie de Vernier - Rue du Village 9 Tél. 306 06 48

Service des sports

Secrétariat, tél. 796 62 96, le matin Route du Bois-des-Frères 30 Bassin couvert du Lignon, horaire jusqu'au 15 mai : lun-ma-jeu-ven 9h30-13h30 et 16h30-20h30, me 9h30-20h30, sa-di + jours fériés 9h30-17h. Service du feu, tél. 118

Gendarmerie genevoise, tél. 117 Poste de Blandonnet, tél. 939 03 80

Police municipale

Mairie de Vernier, tél. 306 06 06

Poste de Vernier

Rue du Village 1, tél. 306 06 83

Poste des Avanchets

Rue Grand-Bay 21, tél. 797 22 22

Poste du Lignon

Av. du Lignon 34, tél. 797 09 09

Appel sanitaire d'urgence Cardiomobile, tél. 144

Médecins

Urgence AMG, tél. 322 20 20 SOS Médecins, tél. 348 49 50

Hôpitaux

Hôpital cantonal, tél. 372 33 11 Hôpital de la Tour, tél. 780 01 13

Centre antipoisons

Appel urgent, tél. 01/251 51 51

Bourse aux vêtements

Chaque mardi de 14h à 17h, le 2ème jeudi du mois de 18h à 20h, sous-sol de l'école des Ranches II, sauf vacances et jours fériés et jeudis des mois de décembre et janvier.

Services sociaux

Service social communal Rue du Village 1, tél. 306 06 20

Permanence chômage

Tél. 797 20 98

Chaque lundi et jeudi de 9h à 12h Maison de quartier d'Aïre-Le Lignon

Centre social des Avanchets Rue Grand-Bay 18, tél. 795 75 90

Centre social de Châtelaine Ch. de l'Etang 4, tél. 979 06 06

Centre social du Lignon Av. du Lignon 78, tél. 796 63 11

Service d'aide à domicile A.G.A.D. Tél. 979 06 06

Service d'aide et de soins communautaires, tél. 979 06 06

Repas à domicile, tél. 827 85 00

SOS enfants, tél. 312 11 12

Conseils juridiques (sur rendez-vous)

Service social, tél. 306 06 20 Un lundi sur deux, de 16h30 à 18h30

Centre social du Lignon, Tél. 796 63 11 et Centre social de Châtelaine Tél. 979 06 06 Un mardi sur deux, de 16h30 à 18h30

Edité par l'Administration municipale

Thème (pages bleues) Serge GUERTCHAKOFF

Pages communales (vertes) Robert BORGIS

PAO - production et publicité Mlle Malory MEX Mairie de Vernier CP 520 - 1214 Vernier Tél. 306 06 06 Fax 306 06 60

Imprimé par SRO-KUNDIG, sur papier offset extra-blanc mat, sans chlore. Prochain numéro:

LES LIBELLULES

parution 28 août 98

délai rédactionnel 7 août 98

Journal tiré à 14'500 exemplaires

DICASTERE DU CONSEILLER ADMINISTRATIF CHRISTOPHE ISELI

Administration générale

Le 1er juin 1997, le Conseil administratif a désigné comme maire Christophe Iseli pour succéder à Marc-Henri Brélaz. Quant à la présidence du Conseil municipal, en date du 20 mai, Ernest Greiner a pris en main la direction du législatif communal. Il succède à Myriam Martenet.

Nouvelle plus triste : le décès de Jean-Pierre Robert le 25 novembre. Ce dernier était entré dans l'administration municipale en 1982, avant d'être nommé chef du service de l'architecture. Le Conseil administratif a engagé, à partir du 1er mars 1998, M. Andrea Fossati comme secrétaire général adjoint technique. Il remplace les postes occupés précédemment par MM. Mayoraz et Robert et aura pour mission de gérer l'ensemble des dossiers relatifs à l'aménagement du territoire, au génie civil et à l'urbanisme, ainsi qu'à l'entretien des bâtiments et aux nouvelles constructions.

Service financier

Avec un excédent de charges de Fr. 1 872 755.-, l'année 1997 voit s'inscrire un nouveau résultat négatif. Quelle en est la cause?

La réactualisation de nos revenus, après avoir eu connaissance des recettes fiscales de l'exercice 1996. laissait présager un montant de Fr. 35 250 000.- pour l'ensemble des revenus fiscaux, personnes physiques et personnes morales confondues. Or, le chiffre communiqué par le Département des finances en date du 20 février dernier indique un total de Fr. 33 390 000 .- . Bref, au bouclement de nos comptes, nous constatons que, bien que nos charges soient inférieures au budget voté d'environ 1,5 million de francs, le déficit présumé a encore progresser.

Une autre rubrique de revenus ne correspond pas à nos prévisions. Il s'agit de la redevance de la gravière de Montfleury. L'exploitation a pris un certain retard et les redevances espérées ne sont restées qu'illusion.

Quant aux investissements, la commune a dépensé environ 1,9 million de francs de moins que prévu au budget.

Il a fallu également renouveler les emprunts arrivant à échéance, soit un montant de plus de 12 millions. Pour ce faire, de nouveaux emprunts ont été contractés:

- AVS pour un montant de Fr. 3 000 000.- au taux de 4,0625% sur une durée de 9 ans.
- BCG pour un montant de Fr. 3 000 000.- au taux de 2,9375% sur une durée de 3 ans.
- SUVA pour un montant de Fr. 4000 000.- au taux de 4,25% sur une durée de 10 ans.
- BANQUE VADUZ pour un montant de Fr. 1 000 000.- au taux de 2,0625% sur une durée de 3 ans.
- SBS pour un montant de Fr. 2000 000.- au taux de 2,4% sur une durée de 2 ans.
- WINTERTHUR ASSURANCES pour un montant de Fr. 2 700 000.au taux de 4% sur une durée de 10 ans.

Toutes ces opérations, ainsi que l'amortissement financier de nos autres emprunts, font que notre dette à moyen et long terme augmente d'un peu plus de Fr. 1 800 000.- au 31 décembre 1997. Elle s'élève à 113,35 millions de francs, soit environ 3920 francs par habitant (voici deux exemples : Onex, 3078 francs; Versoix, 4097 francs).

En matière de centimes additionnels, la production de 1997 a été quasi identique à celle de 1996.

Par contre, le rendement des centimes des personnes physiques est inférieur à notre prévision budgétaire de près de Fr. 300 000.-.

Cela revient à dire que la bouffée d'air que devaient apporter les 1300 places de travail des SIG ne s'est, et de loin, pas fait ressentir au niveau des rentrées fiscales.

Devant cette situation, le Conseil administratif a fait parvenir à la nouvelle Conseillère d'Etat chargée du département des finances un courrier demandant des explications sur différents points.

Service des routes

Aucun gros travaux de réfection de chaussée n'a été entrepris cette année. Mais, malgré un budget serré, diverses améliorations et équipements ont été réalisés. Notamment:

- la création d'un escalier avec des poutres de chemin de fer au Nant d'Avanchet pour permettre aux piétions de rallier le bord du Rhône depuis la passerelle cyclistes enjambant l'autoroute.
- Chemin John-Branchu: réparation d'un tuyau d'eau de l'alimentation de la fontaine et pose de copeaux sur le chemin longeant le Rhône.
- Fourniture et pose d'une barrière de sécurité au début de la route de Montfleury pour éviter le parking sauvage.
- Réfection complète du trottoir au chemin Champ-Claude (1ère étape).
- Ecole du Lignon: en collaboration avec le service des bâtiments, recherche d'une fuite d'eau et creuse d'une importante fouille pour changer le tuyau d'alimentation d'une école. Pose de panneaux mini-basket
- Création de deux fosses au Centre de voirie pour la récupération des déchets de jardin.

Comme chaque année, nous changeons le sable de tous les bacs sur les places de jeux, ainsi que dans les parcs et dans les préaux des écoles.

Tri des déchets

Voici quelques chiffres relatifs aux déchets: les ordures ménagères sont en hausse de 78 tonnes en 1997. Néanmoins, avec 312 kilos d'ordures par habitant, Vernier est en-dessous de la moyenne cantonale.

En outre, il est à relever une grosse augmentation provenant des déchets encombrants (+ 42 tonnes). La commune pense qu'elle est due en partie à des artisans ou entreprises extérieurs à la commune déposant des objets lors des levées pour les privés. Une surveillance va être planifiée, en collaboration avec les agents municipaux.

Mauvaise nouvelle quant aux déchets organiques : malgré l'augmentation

des lieux de levée, une diminution de 20 tonnes par rapport à 1996 a été constatée (de 181,34 tonnes à 160,68 tonnes). Un concours sera lancé afin d'inciter la population à poursuivre cet effort de tri des déchets organiques en vue de les composter.

Bonne nouvelle par contre en ce qui concerne les déchets de jardins (+ 262 tonnes).

Par ailleurs, de nombreux autres déchets étant jetés dans les bennes de déchets de jardin, le Centre de voirie a tenté de faire trier ces bennes par des personnes en réinsertion professionnelle. Celle solution a permis de réaliser une économie avoisinant les Fr. 17 000.- (soit la différence entre les 155 francs la tonne facturés pour les déchets amenés au Nant-de-Châtillon en vue d'être compostés et les 215 francs la tonne facturés à l'usine d'incinération des Cheneviers).

Dès lors, la décision a été prise de mettre en place une station de tri. Le tonnage du verre récupéré passe de 370 tonnes en 1996 à 418,54 tonnes en 1997. Celui du papier de 523,33 tonnes à 637,87 tonnes (+ 112 tonnes). Une nouvelle réjouissante. Sachez que si les déchets n'étaient pas triés, il en coûterait près de Fr. 300 000.- en plus par an en taxes d'incinération et d'élimination.

Aménagement du territoire

Comme indiqué voici un an déjà, la tâche prioritaire a été la remise à jour du plan directeur communal. Le précédent datait en effet du milieu des années septante.

Après une quinzaine de séances, échelonnées entre septembre 1996 et mars 1997, la commission du Conseil municipal en charge de l'aménagement du territoire est arrivée à un consensus quasi général.

Le résultat de cette étude globale a ensuite été exposé du 3 au 25 juin à la Maison Chauvet-Lullin. La population a ainsi pu réagir et donner son avis à son tour par le biais d'une urne. Enfin, c'est lors de sa séance du 14 octobre que le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité ce plan, tel que présenté dans le rapport final du bureau UrbaPlan (plus de 180 pa-

ges). Ainsi s'achève momentanément deux années de travail intensif. Précisons que ce plan directeur communal a été conçu de manière à favoriser une mise à jour progressive.

DICASTERE
DU CONSEILLER ADMINISTRATIF
MARC-HENRI BRELAZ

Etat-civil

Deux naissances ont été inscrites (deux filles). En ce qui concerne les mariages, leur nombre se stabilise: 229 (226 en 1996). Parmi ceux-ci, 79 (73) concernaient des mariages entre ressortissants suisses, 93 (98) étaient des mariages mixtes et 57 (55) entre ressortissants étrangers. En matière de décès, une importante baisse est à relever: 37 ont été enregistrés (55 en 1996, 45 en 1996). Par contre, le nombre d'inhumations et de dépôts d'urnes dans les 3 cimetières communaux a progressé: 53 inhumations (37) et 53 dépôts d'urnes (46).

Police municipale

27'994 pièces et actes ont été traités durant l'année, ce qui a nécessité 8835 heures de tâches administratives. Pour répondre à l'ensemble des charges demandées à ce service, il a été effectué un total de 1219 heures supplémentaires sur un total général de 17'859 heures. Relevons que les missions de surveillance des passages de sécurité pour piétons près de nos écoles représentent 1324 heures de présence.

Sur l'ensemble de l'année, ce service a traité 6027 commandements de payer, soit 674 de plus qu'en 1996, ce qui représente 2568 heures de travail. Pour ceci, les Offices des poursuites ont remboursé à la commune environ 86'500 francs.

3850 amendes d'ordre (4505 en 1996) ont été infligées. Le montant encaissé par la commune est de 192'262 francs (+ 60'133 francs).

Pour les quatre horodateurs installés sur Vernier, le montant encaissé a été de 21'234 francs. 748 cartes d'identité ont été établies (959 en 1996).

Protection civile

A fin 1997, l'effectif du fichier était de 1180 personnes (+ 56). 236 personnes sont arrivées d'autres communes ou ont été incorporées. 182 personnes ont quitté notre organisation, dont 38 de la classe d'âge 1945.

En octobre, 129 personnes ont été convoquées, 72 ont été incorporées dans un service de notre OPC, dont 24 cadres.

Les locaux de la PC et le cantonnement ont été loués durant 1617 nuitées (-162), ce qui a permis d'encaisser un montant de Fr. 10 989,-.

Service des sports

La saison d'ouverture de la piscine extérieure du Lignon a débuté le 17 mai et s'est achevée le 7 septembre. Une légère hausse de la fréquentation a été enregistrée avec 96 426 entrées (92 297 en 1997).

La nouvelle piscine couverte a été ouverte les jours de mauvais temps, avant de prendre le relais en septembre. Elle a enregistré pour les mois de septembre à décembre 18 263 entrées (public, écoles et sociétés). Ainsi, le complexe du Lignon a accueilli en tout 114 689 personnes.

Le taux d'occupation des bassins d'Avanchet-Jura et des Ranches atteint environ 97% par rapport au total des heures d'ouverture.

Le nombre de locations des courts de tennis s'élève à 8751 contre 9277 en 1996. Les quatre courts de badminton ont enregistré une progression avec 7394 locations (7031 en 1996, 4011 en 1995).

Divers travaux ont été réalisés par le service des sports. Relevons la création d'un emplacement de jeux pour enfants à la piscine du Lignon.

Des parcours mesurés ont été créés, en collaboration avec la Ville de Genève, la Fédération Suisse d'Athlétisme, l'Association Suisse du Sport, l'assurance la Bernoise, le Sport-Toto et la commission genevoise du Sport-Toto. L'inauguration a eu lieu le 23 octobre.

Bilan des activités 1997

Le nombre de participants aux cours de natation a progressé : 953 (817 en 1996).

L'ouverture de la piscine couverte a permis d'organiser des cours d'aquagym. Ceux-ci ont remporté un vif succès en enregistrant 108 inscriptions.

Service des espaces verts

Les difficultés budgétaires ont contraint le service à quelques sacrifices. Suite à des départs, deux postes n'ont pas été remplacés. En outre, une réorganisation totale du service a été entreprise.

Le Service des parcs et promenades a été rebaptisé au 5 janvier 1998 le Service des espaces verts verniolans (SEVV). Nous y reviendrons l'an prochain.

En 1997, c'est plus de 39 000 plantes qui ont été sorties des serres durant l'année. Notre fleuriste a réalisé 222 décorations de tables, 21 paniers fleuris, 67 confections pour la salle des mariages, etc. Notre horticultrice a également fourni 108 bouquets et 149 terrines pour nos aînés.

Ateliers

La commune possède 4 ateliers : mécanique, menuiserie, serrurerie et peinture. Ils se chargent de l'entretien et de divers petits travaux.

Deux exemples : l'atelier de mécanique a ainsi préparé dix-neuf véhicules pour l'expertise du Service des autos; et celui de peinture a rafraichi divers panneaux d'indications ou d'informations à destination des habitants.

Transports publics verniolans

Pour l'exercice 1997, ce sont 502'381 passagers qui ont été transportés (-41'744).

Dès le 19 août 1997, le premier nouveau bus Volvo a été mis en service sur la ligne 51. Le kilométrage total des bus en exploitation s'élève à 184'176 km (+ 1001 km).

Par suite de l'augmentation de l'effectif accueilli au cycle du Renard, un bus supplémentaire a été engagé dès la rentrée scolaire 97/98.

DICASTERE DE LA CONSEILLERE ADMINISTRATIVE GABRIELLE FALQUET

Service social

Les dépenses totales des allocations mensuelles ont été de 918'093 francs (+ 2594 francs). Seule différence entre 1996 et 1997: le plus grand mouvement des entrées et des sorties.

La demande concernant les aides financières ponctuelles reste très forte, notamment en ce qui concerne la prise en charge des factures des restaurants scolaires. Souvent il s'agit de "dépannages" de l'ordre de 200 à 300 francs, permettant de faire le pont jusqu'au salaire ou au versement de l'indemnité du chômage.

En ce qui concerne la clientèle du service social, les nouveaux dossiers concernent pour moitié une population de jeunes adultes.

La permanence chômage a été animée en 1997 par trois personnes: un ancien chômeur, un contre-prestataire du Revenu Minimum Cantonal d'Aide Sociale et une assistante sociale communale.

Une cinquantaine de nouvelles personnes sont venues, tandis que 150 autres sont revenues pour diverses questions ou pour utiliser le matériel informatique à disposition.

Des cours d'introduction à l'informati-

que ont d'ailleurs été organisés de janvier à mars 1997.

Enfin, signalons que la commune a pu offrir à huit chômeurs la possibilité de travailler un certain nombre de mois soit au service des bâtiments, soit à la voirie, soit au service des bibliothèques.

Service culturel

Plus de 730 enfants et parents ont participé aux divers spectacles de la 4e édition du Festival Jeunesse, alors qu'une centaine de classes du canton ont visité les expositions. Le prix Littéraire pour jeunes auteurs a vu la participation de 120 jeunes, parmi lesquels 27 étaient domiciliés à Genève. Signalons l'arrivée sur la commune de l'Opéra-Studio de Genève, lequel organise et présente divers concerts et animations culturelles. ainsi que la création annuelle d'un opéra. Pour la réalisation de cet opéra, divers ateliers de création sont mis sur pied avec l'appui des écoles et des sociétés communales.

Le Mérite verniolan 1996 a été remis le 21 mai à Emilie Slavenburg, qui fait partie de la FSG Aïre-Le Lignon, pour sa réussite en gymnastique artistique et à Carole Vuillaume pour son impressionnant palmarès en compétition vélo tout terrain.

La fête des Promotions s'est à nouveau déroulée dans le préau de l'école



des Ranches, tandis que la commémoration de la Fête nationale s'est tenue pour la première fois dans la cité des Avanchets.

43 nouveaux naturalisés de la commune ont participé à une petite cérémonie le 17 septembre. Tandis que 55 jeunes Verniolans atteignant leur majorité civique sont venus rencontrer nos autorités et manger une raclette. Enfin, dix couples ont fêté leurs noces d'or et de diamant.

Service des bibliothèques

On constate un quasi statu quo en 1997 du nombre de prêts : 73'347 (+0.24%). 575 nouveaux lecteurs se sont inscrits dans les différentes bibliothèques communales.

Plus de 2800 documents (- 640) ont été acquis pour la somme de 61'589 francs. La quasi-totalité de l'espace disponible dans les trois bibliothèques du réseau est occupé. Plus de 2000 ouvrages ont été placés de ce fait en réserve, mais sont néanmoins à disposition des lecteurs.

214 volumes ont été réparés par l'équipe des bibliothèques. Enfin, relevons que 42 classes ont été accueillies en bibliothèques (+ 3).

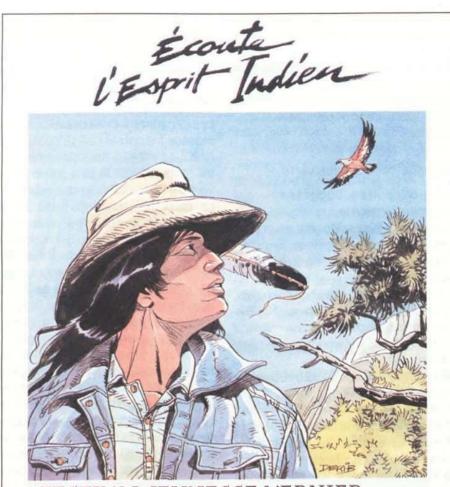
Signalons encore les conférencesdébats organisées en collaboration avec les Editions Zoé.

Le 2 octobre la bibliothèque de Châtelaine a accueilli une quinzaine de personnes venues écouter Luc Weibel.

Début novembre, Mary Anne Barbey a rencontré vingt-sept lecteurs à la bibliothèque d'Avanchet et c'est en compagnie de Laurence Deonnat que plus de quarante personnes ont assisté à une soirée passionnante.

Service des bâtiments

L'accent a été mis sur les travaux nécessaires. Il a été procédé au traitement des menuiseries extérieures de la mairie et de l'école des Libellules. Le remplacement des vitrages du groupe scolaire du Lignon a été achevé. Les luminaires de la salle multi-sports ont aussi été changés. Cela a permis d'économiser sur la consommation d'électricité.



FESTIVAL JEUNESSE VERNIER

Un contrat d'entretien sur 5 ans a permis de disposer d'un groupe scolaire du Lignon propre de tout sprayage. Idem avec les écoles des Avanchets.

Enfin, la crèche Pop-Corn du Lignon a subi une importante réfection, ainsi qu'un agrandissement durant l'été.

Service d'architecture

Il faut relever le 31 mai 1997 l'inauguration officielle du bassin couvert de la piscine du Lignon. Débutés à fin 1995, les travaux ont été achevés dans les délais.

La patageoire existante a été démolie et reconstruite à proximité du bassin non nageurs, situé dans le complexe de la piscine d'été.

Dans la partie neuve se trouvent le bassin couvert de 16 X 25 m doté de six couloirs de natation, les vestiaires, le restaurant bénéficiant d'une terrasse en toiture et une pataugeoire pour les petits. Un gros effort a été fourni afin de concevoir des systèmes économes en énergie, tels que des capteurs thermiques et des cellules photovoltaïques.

Service de l'énergie

Pour la deuxième année consécutive, les coûts liés à l'énergie ont baissé et ce, malgré une augmentation des charges découlant de : la construction du bassin couvert du Lignon, l'extension des écoles des Libellules et de Vernier-Place, l'augmentation du prix du mazout, etc. Cette baisse est d'environ 15%.

Elle est le fruit d'une gestion rigoureuse et d'une recherche obstinée d'économies, tel que l'installation d'un système de récupération de chaleur dans le bassin couvert de l'école des Avanchets. 1997 a aussi vu les premiers effets de l'Opération genevoise pour l'utilisation rationnelle de l'électricité (OGURE).

Conseil municipal - Séance du 12 mai 1998

La séance est ouverte sous la présidence d'Ernest Greiner.

Hans-Rudolf Mischler (ADG) prête serment en remplacement de Bernard Buntschu, démissionnaire.



Hans-Rudolf Mischler

Suivent quelques communications du Conseil administratif.

Ce dernier annonce avoir signé, avec l'Association Vidéo-Avanchets, la convention de mise à disposition sur le canal communal pour la diffusion d'émissions de télévision sur l'ensemble du territoire verniolan.

Par ailleurs, le Conseil administratif a donné son accord à la nomination au grade de caporal des sapeurs Pascal Brunschweiler, Philippe Delaporte, Dominique-Albert Jungo et Frédéric Puglisi.

Election du Bureau

A l'occasion de sa dernière présidence, Ernest Greiner (R) exprime "un sentiment de satisfaction" malgré l'année parlementaire "tempétueuse, orageuse et parfois conflictuelle" qui vient de s'écouler. Il a aussi regretté la disparition de la traditionnelle sortie du Conseil municipal: "Dommage, car l'aspect humain d'un week-end relax, politiquement parlant, est bien supérieur à l'impact financier". Très applaudi, il a ensuite cédé sa place à Christophe Dulex (PDC), élu à l'unanimité. Celui-ci en a appelé à "travailler ensemble, malgré l'année électorale, afin de redresser nos finances". Puis il a offert à toute l'assistance divers objets (bougie, etc.) fabriqués par les personnes handicapées des ateliers Epsetera, dont il s'occupe.

Le reste du Bureau a été ensuite élu sans discussion : Pierre Ronget (L) devient 1 er vice-président; Christiane Schaller (S) 2e vice-présidente; Marie-Claire Dehesa Ammann (ADG) secrétaire; Myriam Martenet (E) vice-secrétaire; Ernest Greiner (R) membre du bureau.

Autres élections sans problèmes, celle des six membres de la commission du mérite verniolan : Roland Moret (S), Olivier Jung (E), Patrick Jeanbourquin (PDC), Daniel Waelchli (R), Ahmed Benelmouffok (L) et Hans-Rudolf Mischler (ADG).

Numérisation du cadastre

Les débats s'animent réellement à l'occasion de la demande de crédit de 320'000 francs destinée à couvrir les frais d'équipement et de mise en place d'un système d'informatisation du territoire communal (SITC). Aucun parti ne s'oppose à cette dépense, mais les socialistes pensent que l'on aurait pu s'éviter de dépenser autant si le bureau d'ingénieurs géomètres mandaté dans le passé avait fait correctement son travail. Le conseiller administratif Christophe Iseli rétorque que le gros des travaux consiste à numériser les données à disposition chez notre ancien mandataire.

La demande socialiste de renvoyer cet objet en commission est refusée par 17 voix (ADG, PDC, R, L) contre 13 (S, E) et une abstention (E).

Le crédit est finalement voté par 20 voix (E, ADG, PDC, R, L) et 11 abstentions (S).

Les comptes 1997 de la Fondation Vernier-Signal sont ensuite votés à l'unanimité et sans discussion. Suit l'approbation des comptes 1997 de la Fondation des Maisons Communales de Vernier (FMCV), lesquels sont brièvement commentés. Ces derniers sont acceptés par 20 voix (L, R, PDC, ADG, et 3 S) contre 2 (E) et 9 abstentions (S, 1 E).

Comptes votés

Point important à l'ordre du jour : le vote des comptes communaux de fonctionnement et des investissements 1997, ainsi que celui des dépassements de crédits de fonctionnement 1997.

Comme l'a résumé le conseiller municipal Patrick Jeanbourquin (PDC), les dépenses de la commune ont été inférieures de 766'000 francs par rapport au budget déjà fortement diminué, comparé à celui de l'an dernier. Les investissements ont été réduits de 45% par rapport à 1996.

La diminution du déficit par rapport à l'an passé se chiffre à 1,2 million de francs, à savoir 40% de moins.

Malgré cela, les comptes sont bouclés avec un excédent de charges qui se monte à 1,872 million de francs.

Les groupes démocrate-chrétien, socialiste, libéral et alliance de gauche acceptent les comptes. Les radicaux relèvent l'exactitude des chiffres, tout en "dénonçant la mauvaise gestion". Quant aux Verts, ils s'abstiennent en regrettant la diminution de 40% de la fortune communale en quelques années. Les dépassements de crédits sont acceptés par 23 voix (S, ADG, PDC, L) contre 5 (R) et 3 abstentions (E), puis les comptes 1997 sont votés par 22 voix (S, ADG, PDC, L) contre 5 (R) et 4 abstentions (E + 1 S).

Péréquation financière

Une motion relative au système de péréquation financière a été présentée par Christiane Schaller (S) et Jean-Pierre Thorel (S). Elle constate les limites du système actuel de péréquation puisque le rendement du centime additionnel par habitant à Vernier est inférieur de 53% à la moyenne cantonale.

La motion demande au Conseil administratif d'inviter le Conseil d'Etat à prendre rapidement les décisions nécessaires sur le plan de la péréquation financière "dans le but de permettre à la commune de Vernier de faire face à ses engagements et aux besoins de la population". Elle demande aussi à l'Exécutif communal d'adresser une pétition au Grand Conseil lui demandant d'étudier dans les meilleurs délais une "répartition logique et cohérente des tâches entre l'Etat et les communes, entre les communes elles-mêmes avec le souci de favoriser la collaboration intercommunale, et que ces dernières bénéficient des ressources leur permettant d'assumer leurs responsabilités." Cette motion est acceptée par 25 oui et 6 non (L, 2 PDC).

Conseil municipal, suite

Modification de la ligne 52

Une seconde motion, présentée par Olivier Jung (E) est acceptée par 17 oui (S, E, L), 10 non (R, PDC) et quelques abstentions. Celle-ci est relative à une modification du parcours de la ligne 52 : dans le sens Comtoises direction Pailly, entre les arrêts Renfile et Avanchet-Centre, la ligne emprunterait la route de Pré-Bois, le chemin de Blandonnet, la route de Meyrin, puis d'avenue De Baptista. Enfin, les élus envoient directement dans les commissions correspondantes trois projets de délibérations, soit la vente de la parcelle 3293, un crédit pour l'assainissement à Châtelaine et un préavis au plan localisé de quartier au chemin de l'Ecu.

S.G.

Prochaines séances du Conseil municipal

mardi 15 septembre à 20h30 mardi 13 octobre à 20h30 mardi 17 novembre à 20h30 mardi 15 décembre à 20h30

LES «TERRASSES DE LA CITÉ»

Durant le mois de juin ont lieu les «Terrasses de la cité» (voir Informations Vernier précédent), espace de convivialité permettant aux habitants des Avanchets de se rencontrer, de se détendre et de mieux se connaître dans le cadre d'une buvette en plein air.

Venez nous rejoindre du mardi au vendredi de 16h à 19h, autour de la pataugeoire d'Avanchet-Parc, pour partager le verre de la convivialité!

Différentes animations sont également prévues comme la présentation de la bibliothèque les jeudis de 16h à 18h, les goûters organisés les mercredis et jeudis par le Centre de loisirs et le parascolaire, et d'autres.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Michel Laroche, au Centre de Loisirs des Avanchets, tél. 796 24 80.

Le Billet du Président

«TITANIC II» le retour...!

Histoire d'un film en cours

Si j'étais critique de cinéma, c'est peut-être le titre que je choisirais pour intituler le film qui se joue en «live» dans la commune de Vernier.

L'avantage dans la sitcom qui nous occupe par rapport à un scénario traditionnel, c'est que ce sont les acteurs qui vont écrire la suite de l'histoire!

En effet, Mesdames et Messieurs les habitants de la commune de Vernier et donc acteurs, nous en sommes au point où on nous annonce que le bateau risque de rencontrer une zone d'icebergs et il nous faut prendre les décisions qui permettront :

- a) de contourner les icebergs,
- b) de passer au plus près en prenant quelques risques,
- c) de passer à travers en croyant à notre bonne étoile.

Que choisir?

La solution A permet de ne pas prendre de risques mais rallonge considérablement le voyage et implique des problèmes logistiques importants (confort diminué, rationnement d'eau et de nourriture, risque de manque de carburant, etc.).

La solution B permet d'atténuer ou d'encourir les risques ou les problèmes des solutions A et B.

La solution C permet d'espérer arriver à destination à la date prévue. Elle risque aussi d'entraîner une situation fâcheuse (voir Titanic I).

Présidence du municipal

Le décor étant planté, je peux maintenant vous parler de la tâche qui m'attend pour cette année de présidence du Conseil municipal. Je vais devoir permettre aux défenseurs des trois solutions de s'exprimer et faire valoir leurs arguments. Je m'attellerai à la difficile mission qui consiste à essayer de trouver des consensus et permette de travailler démocratiquement autour des multiples variantes des trois solutions énoncées. Finalement de faire voter les

solutions retenues par vos élus au Conseil municipal pour que le Conseil administratif les fasse appliquer par son équipage.

Elections

Je terminerai en vous rappelant que ma présidence s'achèvera par les élections permettant de renouveler le Conseil municipal et le Conseil administratif au printemps 1999.

Mon souhait le plus cher serait que le taux de participation soit beaucoup plus élevé que d'habitude pour ce genre d'exercice.

Savez-vous que ce sont vos élus au Conseil municipal qui prennent les décisions que souvent vous contestez ou critiquez ?

Savez-vous que ces représentants sont votre voisin, la boulangère de votre quartier ou la maîtresse de gym de votre fils et que vous pourriez en être? Les différents partis sont en tout cas prêts à vous accueillir pour que vous puissiez les enrichir de vos compétences.

Je vous assure quant à moi de jouer mon rôle de courroie de transmission pour que vous vous sentiez entendus et que vous nous communiquiez vos soucis, vos préoccupations, vos suggestions quant à votre quartier et pourquoi pas vos satisfactions, en toute liberté! Je traiterai ces affaires avec le bureau du Conseil municipal ou les transmettrai le cas échéant à qui de droit pour action (commission, Conseil administratif...).

Seuls ceux qui avaient un billet ont pu s'embarquer sur le majestueux paquebot, pour la loterie c'est uniquement en jouant que l'on risque de décrocher le jackpot et en politique c'est en participant que l'on garantit le système démocratique.

Donc, participez, VOTEZ! Devenez acteur et prenez en main l'avenir de votre commune, donc votre avenir!

Christophe DULEX Président du Conseil municipal

Le Billet du Maire



Au seuil de cette dernière année de législature, j'ai le privilège de

vous apporter en tant que maire le message des autorités exécutives.

Nous sommes confrontés à une période difficile, semée jour après jour de bonnes et mauvaises nouvelles.

La gestion de notre commune n'est pas toujours facile, il faut tenir compte de tous les besoins, demandes, réclamations et c'est ensemble que nous y arrivons.

En effet, c'est avec vous habitants, membres actifs de la vie sociale, que nous, autorités pouvons définir les

Date:

priorités et proposer les meilleurs choix. Sans vous qui nous apporté la réalité de votre quotidien, nous risquons de nous tromper.

Et c'est grâce à ces moments de partage, que nous pouvons dire: nous devons nous battre et défendre la qualité de notre vie communale.

Les prestations offertes (centres de loisirs - sports - espaces verts...) ne doivent en aucun cas être diminuées pour des raisons financières et Vernier doit trouver auprès des autres communes et l'Etat une solidarité afin de pouvoir continuer à dire "vivre à Vernier, cela vaut la peine".

C'est dans ce sens que le Conseil Administratif travaille.

Gabrielle Falquet, Maire

Service des sports

ECOLE DE PLONGEE

Le service des sports organise des cours de plongée sous-marine à la piscine du Lignon durant la saison été 1998 (de mi-mai à fin septembre). Des brevets internationaux P.A.D.I. (Professional Association of Divers Instructors) seront remis aux élèves qui auront réussi leur examen.

par ex.:cours Open Water: Fr. 500.-

Pour tous renseignements et inscriptions, s'adresser à la caisse de la piscine du Lignon.

PISCINE DU LIGNON NOUVEAU

18h30 - 19h05 et mercredi 9h45 - 10h20 vendredi

Période de 10 leçons de 35 minutes (Adulte: Fr. 120.-, AVS/AI: Fr. 100.-) Les 10 leçons peuvent être réparties sur la période du 24 juin au 11 septembre 1998 (12 semaines).

à la caisse de la piscine du Lignon

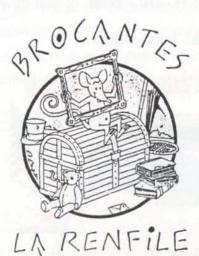
AUCUN REMBOURSEMENT NI REMPLACEMENT.

Les cours n'auront lieu que si le nombre de participants est suffisant.

COURS D'AQUAGYM D'ETE

PAIEMENT ET INSCRIPTIONS :

BROCANTE LA RENFILE



2 adresses:

Colonie de vacances «La Joie de Vivre»

Membre de la Fédération catholique des colonies de vacances

Si tu es un garçon ou une fille né(e) entre 1986

du dimanche 25 octobre au samedi 31 octobre 1998

et 1989 sois le/la bienvenu(e) au séjour d'octobre 1998

de la colonie de vacances «La Joie de Vivre». Le thème sera consacré aux ARTS.

Renseignements et inscriptions auprès de:

Fanny MAURON

4, rue de la Maladière 1205 Genève

Tél: (022) 328.23.05

VERNIER

Ch. de la Renfile À 2 min. supermarché Jumbo

PLAN-LES-OUATES

ch. de la Cartouchière À 2 min. terminus bus 44

Tél. 794 77 88

CENTRE SOCIAL PROTESTANT



Ramassages ménagers

Déchets encombrants mardi 7 juillet mardi 4 août mardi 1er septembre

Déchets métalliques juillet ieudi 9 août jeudi 6 ieudi 3 septembre

Club Vernier Bois-Gentil

Ohé garçons! Ohé filles!

Venez tous à la colo de Vernier Au club Bois-Gentil, les vacances c'est sympa!

Nous vous attendons à Boveau sur Corbeyrier du 6 juillet au 1er août 1998. Les copains et les copines de 6 à 11 ans de l'école seront là. Alors, pourquoi pas toi?



Dans un cadre unique sans bruit, sans pollution, sans route, sans avion.

Au milieu des prés et des forêts, viens à la découverte de la nature et de l'amitié.

Jeux, sports et aventure. Activités artistiques.

Dans une maison moderne, super équipée, confortable, accueillante. (Ecole d'altitude pour 25 petits genevois de septembre à juin chaque année) Une équipe d'animateurs sympathiques et motivés t'attendent.

Pour vous les parents :- possibilités de départ pour 2, 3 ou 4 semaines;

- des prix raisonnables (tout compris): Fr. 470.- pour 2 semaines;
- réduction pour 2 enfants et plus;
- arrangement en cas de difficultés financières.

ALORS, TU VIENS AVEC NOUS?

Téléphone vite au 306 06 06 (Mairie de Vernier) et on t'enverra le bulletin d'inscription.

Dépêche-toi, le nombre de places est limité.



A bientôt, les amis!

PRE-INFO:

FETE DU 1er AOUT

VERNIER-VILLAGE

FETE POPULAIRE dès 18 heures



Nombreux stands de restauration et buvette

Animation par la Fanfare municipale de Vernier

Spectacle - Bal

Grand feu d'artifice

Cortège aux lampions - Traditionnel feu de joie

Surveillez votre boîte aux lettres cet été, un papillon vous donnera tous les détails !

CHÔMEUSES - CHÔMEURS & PERSONNES SANS EMPLOI

de la commune de Vernier

VIE (Vernier Intégration Emploi) est une association sans but lucratif dont le mandat est la concrétisation du Pacte communal pour l'Emploi.

Ce Pacte a pour but de favoriser l'insertion et la réinsertion de toutes les personnes sans emploi de la commune.

Faites-nous part de vos préoccupations, revendications, idées et projets!

Ensemble, nous essaierons de trouver des solutions adéquates à chacun.

Inscrivez-vous gratuitement auprès de notre secrétariat ou des permanences chômage de la commune.

PERMANENCE D'AIRE-LE LIGNON

tél. 970.06.93

lundi et jeudi matin

de 9h à 12h

PERMANENCE DES AVANCHETS

tél. 796.19.98

vendredi matin

de 9h à 12h

ASSOCIATION VERNIER INTEGRATION EMPLOI

Mairie de Vernier

9, rue du Village - Case postale 520 - 1214 Vernier Tél. 306 06 06 - tél. direct 306 06 48 - Fax 306 06 60

GP VTT DEMIERRE

1ère manche du championnat genevois de VTT du samedi 2 mai

Classement par catégories

Famille:

1. MANI Vincent, 2. KALLEN Michaël, 3. OLLIARO Alberto, 4. DE PAOLI Jim, 5. ZELLER, 6. GALLEY Aurélie, 7. SUTER Luca, 8. BAUMGARTNER Romain, 9. GENECAND Andrea, 10. KIMBER Kevin, 11. WEHRLI David, 12. BERTAGNA, 13. LEPORE, 14. AGGOUN Mounir, 15. MANI Florian, 16. GALLEY Charlotte, 17. MORZIER Jean-Pierre, 18. ROLFO David, 19. DOMININ Sear, 20 KALLEN Joaquim, 21. GUYOT, 22. BECK, 23. SUTER Teo, 24. DE POALI Marc, 25. KALLEN Christelle, 26. BOHLER Valentin, 27. SERVIANT, 28. GIORIA Julien.

Cadettes/cadets

1. MARGOT Jérôme, 2. MOJON Quentin, 3. CIAPALA Richard, 4. AUBERSON Tymothé, 5. EMERY David, 6. DI TULLIO Rafael, 7. BISSON Matthieu, 8. SANCHEZ Michel, 9. FACCOLI Jean-François, 10. JEAN-MAIRET Stéphane, 11. LUTTA Rico, 12. LEJOUR Sébastien, 13. VUILLE Dylan, 14. RENICHE Thibault.

Ecolières/écoliers

BERING Michaël, 2. CIMINO Julien, 3. BERING Andy,
 LIECHTI Patrick, 5. DEMIERRE Thomas, 6. GAILLY Yoann,
 HERITIER Alexandre, 8. MARTINA Yann, 9. CIAPALA Karine.

Féminines

CRETTENAND-MORET Isabelle, 2. VUILLAUME Carole,
 CRESTE Sandra, 4. ZURCHER Monika, 5. GUENAT Nadine,
 DEVANTHERY Caroline, 7. FIEVET Annick.

Juniors/filles

 FISCHER Michaël, 2. MICHAUD Sébastien, 3. BATTIAZ Samuël, 4. GABUS Sébastien, 5. PERRAUDIN Yves, 6. PEDRINI Grégoire, 7. GIROD Bertrant, 8. MASSANO Mehdi, 9. LAGIER Jean-Marie, 10. BURGHARDT Florian.

Amateurs

GRAUSER Damien, 2. MAURON Yan, 3. BRUNI Steve,
 POLLONI Stéphane, 5. MEIER Joël, 6. LADNER Thomas,

7. AUBERT Pascal, 8. JACQUARD Didier, 9. REGO Pedro, 10. PRATI Sam, 11. HIRT Alain, 12. FRISON Jérôme, 13. IVANOV Michel, 14. FROIDEVAUX Vincent, 15. MATTEAZZI Daniel, 16. FALCONNIER Emmanuel, 17. TRYAN Christophe, 18. ROSSE Grégory, 19. BUCLIN Alexandre, 20. BOULE Nicolas, 21 BONNEFOY Alain, 22. BERSET Stéphane, 23. WIEDERRECHT Nicolas, 24. STEI-NER Andy, 25. CUTTAZ Brian, 26. DIVORNE Pierre, 27. AMACKER Julien, 28. TOSO Patrick, 29. RUBIN Jérôme, 30, AMATO Domenico, 31. BOLLE Séverin, 32. SCHONEBURG Yves, 33. NASPINSKI Stéphane, 34. JAUNIN Pierre, 35. LABARTHE Blaise, 36. HUEBER Michel, 37. VILLARD Jacques, 38. ZWALD Alain, 39. CHRISTIN Olivier, 40. WIDMER Bernard, 41. DENERVAUD Hervé, 42. LABARTHE Christophe, 43. BULACIO Joaquim, 44. KOHLER Jean-Luc, 45. SAUTHIER Bernard, 46. BURRI Jean-Claude, 47. DELEZE José, 48. LAURENT Christophe, 49. PANNATIER Christophe, 50. CRETTENAND Bernard, 51. GUENAT Thierry, 52. GUYOT Yvan, 53. FERRERO Joël, 54. BITZ Stéphane, 55. GLASSEY Alain, 56. JAUNIN François, 57. EMERY Pascal.

Vétérans

1. SCHOEPKE Mathias, 2. BALLY Marc, 3. BARTOLO Dominique, 4. RIEDO Alfons, 5. RODRIGUES Antonio, 6. FURLAN Jean-Paul, 7. NOVELLE Patrick, 8. RACORDON Marc, 9. DOS SANTOS José, 10. CARPENTIER Didier, 11. REVILLOD Denis, 12. GENECAND Didier, 13. CHOLLET Michel, 14. RAO Michel, 15. REBMANN Olivier, 16 GUISOLAN Pascal, 17. DUPASQUIER Roland, 18. BITZ Michel, 19. BAUD Nicolas, 20. GOETZINGER Serge, 21. FLUCKIGER Pascal, 22. GALLEY Jacques, 23. BERTAGNA Pierre, 24. FRAISSE Bernard, 25. FREI Stéphane, 26. GALLEGO Alain, 27. MARGUERAN Jean-Pierre, 28. PURRO Paul, 29. DOMINI Donato, 30. RAGO Ernesto, 31. KROPF Philippe, 32. MAGNIN Francis, 33. LEPORE Raffael, 34. RODUIT Michel, 35. DURUSSEL Gilles, 36. TORRE Edourdo, 37. KALLEN Willi, 38. ZELLER Alain, 39. AESCHLIMANN Andréas, 40. MOESCHINGER Philippe, 41. MUTZNER André, 42. CLERC Gérald, 43. PIERREHUMBERT Bernus.

Tournoi traditionnel juniors organisé par le

FC CITY

Participation de 75 équipes de juniors A-B-C-D-E-F le samedi 13 et le dimanche 14 juin 1998 de 9h à 18h30

aux stades des Libellules et du Bois-des-Frères.

Nous vous attendons nombreux pour encourager tous ces jeunes.

FC CITY

recherche pour la saison 98-99 des entraîneurs et aide-entraîneurs pour les catégories juniors A-D-E et l'école de foot.

Pour information: Local du FC CITY, mardi dès 20h30 au tél. 797 31 01 ou M. Eichenberger, tél. 320 47 93.



Notre boutique des Avanchets cherche des

BÉNÉVOLES

aimant le contact et la vente disponibles une 1/2 journée par semaine.

Vêt'Shop des Avanchets habits "seconde-main" femme et enfants

Centre commercial des Avanchets - 1220 Les Avanchets

Croix-Rouge genevoise Service du volontariat, Tél. 342 40 50

Auditions de la Fanfare de Vernier

Quelle belle soirée que celle du vendredi 15 mai!

En effet, à la maison Chauvet-Lullin eut lieu la première audition de l'école de musique de la Fanfare de Vernier.

Pas moins de septante personnes ont assisté à ces productions musicales, accompagnées par Madame Valentine Mercier-Bravo, notre professeur de piano et de solfège.

Elles ont pu apprécier la diversité des compositions et des instruments présentés.

La flûte, le cornet, le violon, le piano et le saxophone nous ont offert des pièces où Beethoven côtoyait Scott Joplin, où le jazz musardait avec des mélodies russes et hongroises, où le

classique s'encanaillait avec des musiques populaires américaines et du rock.

Un grand merci à tous les élèves et à leurs parents et amis venus soutenir les jeunes prodiges.

Nous nous réjouissons déjà de la prochaine édition.

Ph. Berthoud

Le samedi 23 mai, toujours à la Maison Chauvet-Lullin, c'était au tour des professeurs de connaître «le trac» des auditions.

En effet, dans le cadre de leurs études musicales, Mmes Valentine Mercier et Damaris Kaufmann conviaient leurs familles, connaissances et amis du piano à un concert-audition.

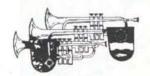
Durant cette heure musicale, les deux artistes ont présenté avec brio des oeuvres de J. S. Bach, Beethoven, Schubert, Chopin, Ravel et Debussy. Merci aux deux pianistes (professeur et ancien professeur de l'école de musique de la Fanfare) pour cet agréable moment de musique et nos voeux les meilleurs pour la suite de leur carrière.

R.B.

Concert public lundi 15 juin à 20h

Brasserie du Lignon

Invitation cordiale à tous



FANFARE MUNICIPALE DE VERNIER

Ecole de musique pour la rentrée 1998-99

Chers parents,

Vous souhaitez que votre enfant apprenne la musique avec des professionnels diplômés du Conservatoire, mais sans devoir vous déplacer jusqu'en ville.

Alors n'hésitez pas plus longtemps et inscrivez-les aux cours de solfège et d'instrument de la Fanfare municipale de Vernier.

Les cours ont lieu dans votre commune, à la rue du Village et au local de la fanfare au chemin de Poussy.

Ils reprendront au début septembre.

Les instruments enseignés dans notre école sont :

- les cuivres : trompette, trombone, baryton, basse, cornet
- les bois : saxophone, flûte traver-
- les percussions : tambour, batterie
- le piano
- le violon
- le chant (nouvelle discipline 1998-99).

Après une année de solfège, votre enfant pourra choisir l'instrument qui lui plaira.

Dès la 2e année, il suivra en parrallèle

le solfège et son cours d'instrument. Dès la 4e année, ou avant selon ses progrès, il pourra jouer avec la fanfare de Vernier.

Tous renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de

Mme Caroline Bochatay, administration, tél. 796 31 32

- M. Philippe Berthoud, directeur de musique, tél. 793 18 53
- M. Georges Baechler, président, tél. 341 12 73

Bulletin	de	préinscri	ption

Nom :	Prénom:
Adresse:	
Tél.:	Age de l'enfant :
Solfège:année(s)	Instrument désiré :

A retourner à : Fanfare municipale de Vernier, Case postale 601, 1214 Vernier.

Les inscriptions sont prises dans l'ordre d'arrivée et dans la mesure des places disponibles.

Travaux au Viaduc de l'Ecu

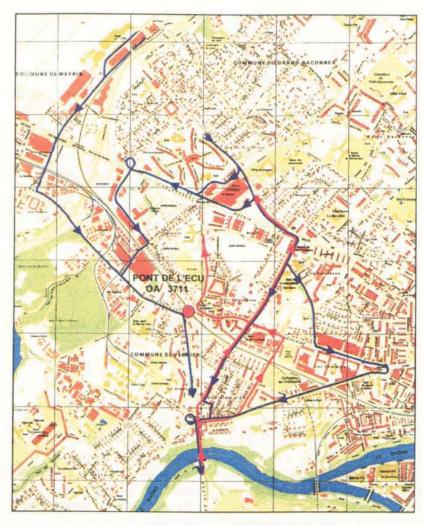
Des travaux d'entretien et de réfection du Viaduc de l'Ecu, dont la durée totale est estimée à 12 mois, seront entrepris fin juin, début juillet 1998.

Considérant l'importance des interventions (assainissement de la structure en béton armé, démolition des parapets existants et incorporation d'une paroi absorbante antibruit dans les nouveaux parapets) et conformément aux directives du Département de justice et police et des transports, une partie de ces travaux impliquera une fermeture complète du viaduc à toute circulation de juillet à décembre 1998.

Pendant cette période, l'horaire de travail sera de 5h à 22h. Toutefois, afin de limiter au possible les nuisances sonores, le remplacement des parapets est prévu pendant la période diurne (7h à 18h env.) étant précisé que, pour des raisons de sécurité, le dépôt des parapets existants situés au-dessus du carrefour de l'avenue de Châtelaine/route de Vernier devra impérativement être exécuté de nuit, de 20h à 5h.

Ces derniers travaux impliqueront également une diminution des voies de circulation, par étapes, au droit du carrefour précité.

Les itinéraires de déviation prévus (cf plan ci-dessous) imposent des travaux à l'avenue Henri-Golay. Pendant la fermeture de l'ouvrage, cette rue est mise en double sens. Le carrefour avec l'avenue de la Concorde est totalement réaménagé. Sur toute la longueur de cette rue, les places de parc sont supprimées et la signalisation est modifiée.



En rouge la déviation "Aéroport-Palexpo" En bleu la déviation "Perly-Carouge"



Spécial ados été 13 à 17ans

du 29 juin au 28 août du lundi au vendredi de 17h à 23h

Randonnées à cheval, frees bee, plage, mini-camps, bord du lac, grillades, mah jong, Ciné-Lac, VTT, volley, camping, rafting

13, av. du Grand-Bay - 1220 Avanchets - Tél. 796 24 80

Société de gymnastique féminine

Moniteur ou Monitrice

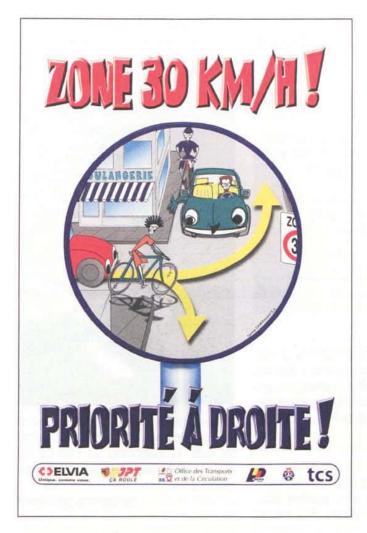
pour donner des leçons de gymnastique

le mardi soir

à l'école de Balexert. Châtelaine

de 19h à 20h15 et/ou de 20h15 à 21h30.

Renseignements: Mme Moresino, tél. 796 52 41.



L'ECHO DE VERNIER - THEATRE

votre troupe communale vous informe



Au printemps prochain, vous pourrez venir vous divertir à la Salle des Ranches où nous mettrons à l'affiche «LE CAFÉ» («La bottega del caffè») de Carlo GOLDONI.

C'est la première fois que votre troupe communale jouera une oeuvre de ce grand dramaturge italien. D'une famille originaire de Modène, il naquit à Venise en 1707 et s'éteignit à Paris en 1793. Il fit des études juridiques auxquelles sa passion du théâtre le fera bientôt renoncer. C'est en 1734 (il a donc 27 ans) que sa pièce «Belisaire» est mise à l'affiche par la compagnie Imer. Il souhaite renouveler le genre comédie qui s'est figé dans le style de la «commedia dell'arte».

Ce cheminement trouve son aboutissement en 1750 où, dans «Pamela», il renonce aux masques. Il est à la comédie italienne ce que Molière fut à celle de la France. Nous aurons, bien sûr, l'occasion d'en reparler. C'est donc dans un esprit de continuité que, pour vous, nous avons choisi ce spectacle.

Echo de Vernier-théâtre.



TÉLÉPHONE 022/796 55 69

A quand la relève pour les Parlements des Jeunes ?

La plupart des Parlements des Jeunes du canton ont été créés il y a deux ou trois ans. Ils arrivent actuellement à leur phase optimale de fonctionnement, et la relève se fait attendre.

En effet, les initiateurs des PJ vont devoir les quitter pour divers motifs, mais sont difficilement remplacés.

A court terme, les PJ courent le risque de disparaître, ce qui serait dommage pour tout le monde.

Les PJ doivent donc réfléchir à leur avenir. Or, cela ne peut se faire sans les intéressés eux-mêmes!

Les PJ sont des forums pour les citoyens de demain. Ce sont de formidables collecteurs d'idées. De plus, à l'image de celui de Vernier, ils sont ouverts aux jeunes de 15 à 23 ans de toutes les nationalités.

Les étudiants comme les apprentis, les travailleurs comme les sans-emploi, sont les bienvenus pour faire partager leurs opinions et leur expérience dans un cadre amical. Les PJ sont par nature apolitiques, ce qui n'empêche pas de réfléchir à des problèmes de société.

D'ailleurs, les Parlements des Jeunes sont des partenaires privilégiés des autorités municipales, et ont souvent un accès facilité avec les commissions de la jeunesse des différentes communes. Ils ont ainsi la possibilité de relayer l'opinion et les désirs des jeunes.

Alors, si tu es prêt(e) à t'investir pour animer ta commune, n'hésite plus. Viens rejoindre le PJ de Vernier ou l'un des sept autres PJ de canton (Onex, Ville de Genève, Meyrin, Versoix, Carouge, Collonge-Bellerive et Thônex). C'est avec plaisir qu'il t'accueillera. Et, surtout, ne crois pas que tes idées ne sont pas assez bonnes pour être partagées. De toute façon, le PJ est aussi un lieu pour faire de nouvelles connaissances et passer un bon moment. Convaincu(e) ? Pour plus d'informations, écris au «Parlement des Jeunes de Vernier - cp 274 - 1219 Le Lignon». Il te transmettra les informations que tu souhaites.

Gilles-Olivier Bron, président du PJ Vernier avec Arnaud Cantatore, président du PJ Onex

A tous ceux qui sont concernés :

Le Bureau cherche des candidats pour le Bureau 98-99 et la vérification des comptes. Les élections auront lieu à la rentrée scolaire. Toute candidature de membre, ancien ou nouveau, est la bienvenue. Alors pensez-y!

Le Bureau 97-98

Petites annonces - A votre service gratuitement

ASSOCIATION DES INTÉRÊTS DE VERNIER-VILLAGE

Te reconnais-tu?

A vendre

Cause départ cède abonnement au Meyrin fitness-center à moitié prix (Fr. 250.-) de juin à février. Tél. 796 44 32, le soir.

Lit de voyage pour bébé avec matelas. Parfait état, Fr. 50.-.

Tél. 796 44 32, le soir.

Poussette Peg marine avec poussepousse, en bon état, Fr. 150.- + baignoire bébé Fr. 25.-.Superbes habits tailles 56 à 68 en excellent état. Prix très intéressants. Tél. 341 15 06.

Chaise-Haute Bébé Confort, bon état, Fr. 70.-. Tél. 796 43 16.

Salon pin massif, neuf (2 mois), soit 1 canapé 3 places, 1 canapé 2 places, 1 table de salon, 1 table d'angle +1 fauteuil, Fr. 1200.-. Tél. 796 29 41.

1 vélo garçon 12 vitesses. Fr. 220.-. 1 téléviseur Finlux écran 72 cm, hyperbande, pal/secam, avec télécommande, Fr. 250.-. Tél. 341 25 66.

A louer

Parking à louer de suite, av. du Lignon 84, Fr. 50.- par mois. Tél. 796 49 80 (privé) ou 347 29 52 (prof.).

A louer 6^{1/2} pièces, 2 salles de bains, 4 chambres, balcon, calme. Fr. 1824.-. Tél. 796 44 32, le soir.

A votre service

Homme sérieux s'occupe de tous vos travaux de jardinage. Fr. 25.-/heure. Tél. 797 08 45.

Téléphoniste-réceptionniste fr./all. angl., informatique (Word + Excel), responsable, flexible, autonome, polyvalente, sens accueil, cherche emploi mi-temps (matin). Tél. 797 12 64.

A vendre

Vélomoteur Peugeot SP3, noir, 1995, moins de 3000 km, parfait état. Fr. 800.-. Tél. 341 25 93, dès 17h30.



Si oui, dis à tes parents de nous téléphoner au 341 39 17 jusqu'au 26 juin. Tu gagneras un bon de Fr. 30.- à valoir dans une bonne librairie genevoise.

Le Comité de l'AIVV





Pour la saison 98-99

le club de L'ESL VERNIER BASKET cherche

entraîneurs pour son mouvement "Juniors" et animateurs pour son école de basket

Pour tout renseignement, contacter: M Laurent Brönimann au 796 52 83 ou 079 417 68 89.

Mérite verniolan 1997

C'est à la Maison Chauvet-Lullin, lundi 11 mai, que les autorités municipales ont procédé, au cours d'une brève et sympathique cérémonie officielle, à la remise du «Mérite municipal verniolan» pour 1997, aux 3 lauréats désignés par la commission ad hoc.

Rappelons que cette distinction a été créée par décision du 7 avril 1987 du Conseil municipal, suite à une motion, afin d'honorer des personnes qui se sont particulièrement distinguées dans les domaines humanitaire, artistique, culturel, sportif ou autre, à titre individuel ou collectif, ou ayant fait preuve d'un dévouement particulier, au sein d'une société communale ou au profit de la collectivité verniolane.

En présence du Conseil administratif in corpore, du Président du Conseil municipal Ernest Greiner, et de quelques conseillers municipaux, M. Christophe Iseli, Maire, a ouvert cette manifestation en souhaitant la bienvenue aux participants.

Dans son message, le Maire apporte quelques réflexions sur le mérite en général et le mérite verniolan, citant notamment le dictionnaire Larousse : «Mérite, ce qui rend une personne digne d'estime, de récompense». «Dans une société en pleine mutation, il est difficile de déterminer les personnes qui méritent l'estime et on pet aussi craindre des jeux d'influence» poursuit M. Iseli, «mais il faut récompenser ceux qui font encore un effort, qui ont encore un idéal et dont la société a besoin», conclut-il, en rappelant la motion pour la création de cette distinction municipale.

C'est à M. Ernest Greiner, qu'il a appartenu de présenter les trois lauréats et de remettre leur prix à deux d'entre deux; M. Cédric Grand, retenu par un camp d'entraînement, était représenté par ses parents.

Astrid Schaffner

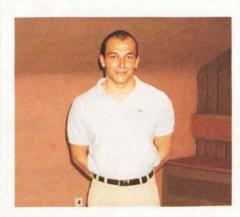
Née en 1962, domiciliée à Vernier. Présentée par M. Jean-François Bouvier, Mme Schaffner a débuté à l'âge de 32 ans le «duathlon et triathlon» et a, en 1997, participé à quelques 17 compétitions en Suisse, remportant notamment le 1er Master duathlon de Genève, le 8e Baslerbieter Duathlon Zungen (BL), le 4e Triathlon de Lausanne et se classant également 6e à la Course de l'Escalade.



Mariée, 1 enfant, travaillant dans une compagnie de trading, la lauréate représente un bel exemple de volonté et de persévérance dans la pratique d'un sport qu'elle a commencé tardivement. En 1998, ses efforts ne se sont pas relâchés ce qui lui a permis de se classer première aux Duathlons d'Aardorf (TG) et de Payerne (VD).

Thierry Bingöl

Né en 1973, domicilié aux Avanchets. Présenté par le Genève Natation 1885 et M. Anthony Ulrich, directeur sportif et entraîneur-chef. Thierry Bingöl, passionné d'ordinateur, est actuellement



en 3e année de l'Université de Genève, faculté des sciences économiques, section informatique. Mais à côté de sa passion des ordinateurs, une autre passion le motive : la natation. Et chaque jour, après les cours, il nage, nage... Membre du Genève natation 1885 depuis plus de dix ans, il s'entraîne à raison de 7 séances de 2 heures par semaine. Ses efforts et sa persévérance lui ont permis d'obtenir d'excellents résultats : Champion suisse de 4 x 100 m libre en 1995 (Wettingen) et 1997 (Neuchâtel) et champion suisse de 4 x 100 m 4 nages en 1996 à Bellinzone. Champion romand d'hiver du 100 m libre à Lausanne et vice-champion romand d'hiver du 50 m libre à Lausanne.

Cédric Grand



Né en 1976, domicilié à Vernier.

Présenté par le Club Hygiénique de Plainpalais et M. J.J. Kohli, entraîneur, le lauréat a remporté plusieurs titres de champion suisse en athlétisme (100 m et 200 m).

De 1989 à 1992, champion suisse «écoliers» et participation aux championnats d'Europe de Bratislave (1er au 100 m en 11"21).

En 1992, champion suisse de 100 m et 200 m en «cadets B». Champion genevois et romand.

En 1993, champion suisse «cadets A» de 100 m et 200 m. Participation aux Jeux Olympiques cadets (3e du 100 m en 10"94).

En 1994, catégorie «Juniors», champion suisse du 100 m en 10"64. Participation au Championnat du monde.

En 1997, catégorie «Espoirs», champion suisse de 100 m et 200 m. Participation aux championnats d'Europe espoirs (11e). Record personnel sur 100 m : 10"39.

A côté de l'athlétisme, Cédric Grand s'adonne encore à un autre sport : le bob, depuis 1996, avec participation aux Coupes d'Europe et du Monde.

Il a également été sélectionné pour les derniers Jeux Olympiques de Nagano (Japon) pour le bob à 2 avec une quatrième place et le bob à 4 (7e rang) et est considéré comme l'un des meilleurs «pousseurs» suisses.

Entraînements et concours et les frais qui en découlent sont très souvent à la charge du sportif ou du club et c'est la raison pour laquelle ce dernier recherche «des finances» pour permettre à Cédric de se préparer pour les J.O. de Sydney en 2000.

R.B.



Robert Vuillaume SA

4, ch. des Eglantines 1219 Châtelaine Tél. 022/796 94 50 Fax 022/796 95 33

MENUISERIE ● CHARPENTE ESCALIERS ● COUVERTURE

Revendeur concessionnaire EgoKiefer

- Fenêtres PVC Bois Bois-métal
- Fenêtres rénovation
- Fenêtres phoniques
- Fenêtres thermiques

Volets aluminium

Portes d'entrée



K7 NTSC PAL - FOOT COMIQUES, ETC. OUVERT 7/7

DE 15h à 22h

70, AV. DE CHATELAINE - 796 10 46



G. SARACINO

TRAVAUX DE PEINTURE PAPIERS PEINTS CRÉPI RUSTIQUE

Atelier: 46, r. Virginio-Malnati 1217 Meyrin 2A, ch. du Sorbier 1214 Vernier Tél. 341 08 43

NATEL: 079/202 99 62 FAX: 341 67 72

Vincent PELLERITI



MENUISERIE - AGENCEMENT ÉBÉNISTERIE

Réparations en tous genres

115, route de Vernier - 1219 Châtelaine Tél. 796 82 23 - Fax 796 49 25



Ernest Graber

Av. de Châtelaine 89 1219 Châtelaine Tél. 970 16 50



Articles de marques Produits frais Produits exotiques



Ernest AHAMMER

Maîtrise Fédérale
INSTALLATIONS THERMIQUES

Etudes – Devis – Conseils expertises Réalisation – Entretien – Surveillance Dépannage 24 h. sur 24 h.

BUREAU

91, av. de Châtelaine 1219 Châtelaine Tél. (022) 796 74 74 FAX (022) 796 90 41

ATELIER

115, rte de Vernier 1219 Châtelaine Tél. (022) 796 84 81



GÉRANCE CENTRALE

Rue Grange-Lévrier 21 1220 AVANCHET-PARC

Tél. 979 04 90

Fax 796 28 48

Tour pédestre du canton

1ère étape au Lignon

les organisateurs de cette première étape du Tour pédestre du canton qui s'est déroulée le mercredi 27 mai dernier tiennent à remercier très vivement les autorités municipales, les sociétés et services communaux et toutes les personnes qui ont collaboré à cette manifestation qui a, malgré le ciel un peu "barbouillé", remporté un vif succès, avec la participation de près de 800 coureurs qui ont quelque peu tiré la langue sur ce parcours de 8 km. Cette première étape a été remportée chez les hommes

Cette première étape a été remportée chez les hommes seniors par Antonio Campos et chez les femmes par Fabiola Rueda Oppliger et nous vous présentons cidessous le classement des participantes et participants domiciliés dans la commune de Vernier.

Fem	mes				
6e	Schaffner	Astrid	Vernier	35'51"4	
69e	Lanza	Isabelle	Le Lignon	52'39"2	
Fem	mes vétérans				
27e	Busser	Danièle	Aïre	50'16"3	
38e	Monnier	Josette	Le Lignon	53'23"9	
45e	Jordan	Jeannette	Vernier	54'08"8	
Hom	mes seniors				
9e	Capelo	José Antonio	Les Avanchets	31'23"9	
14e	Di Lonardo	David	Vernier	32'38"7	
16e	Quistini	Olivier	Le Lignon	32'51"8	
48e	Ribeiro	Fernand	Les Avanchets	35'54"2	
62e	Steiner	Andy	Vernier	36'47"8	
82e	Abdulaziz	Sirwan	Vernier	38'15"0	
90e	Vicario	Attilio	Le Lignon	38'34"7	
94e	Herbe	Denis	Vernier	38'39"2	

103e	Benlahcene	Seddik	Châtelaine	39'21"6
141e	Lanza	Livio	Le Lignon	43'23"2
150e	Lakatos	Istvan	Le Lignon	43'58"6
153e	Parot	Dominique	Vernier	44'35"4
169e	Bouchet	Eric	Le Lignon	46'26"9
171e	Salvan	Daniel	Les Avanchets	46'40"0
185e	Crocoll	Thierry	Châtelaine	51'01"4
Vétér	ans 1			
14e	Excoffier	Emmanuel	Le Lignon	34'51"9
16e	Greiner	Ernest	Le Lignon	35'09"9
20e	Greiner	Aloïs	Le Lignon	35'42"6
47e	Eigensatz	Daniel	Aïre	39'59"4
63e	Busser	Gabriel	Aïre	40'53"10
74e	Helfenberger	Jean-Claude	Les Avanchets	41'38"2
85e	Monnet	Patrick	Vernier	42'22"0
117e	Le-Thanh	Duong	Les Avanchets	44'15"5
122e	Kindler	Pascal	Aïre	44'32"8
124e	Bertolotti	Dulio	Les Avanchets	44'39"2
145e	Jaunin	Willy	Châtelaine	47'40"9
151e	Manzo	Vincenzo	Le Lignon	48'19"4
160e	Renaud	Michel	Les Avanchets	50'38"8
Vétér	ans 2			
5e	Rosa	David	Le Lignon	35'16"0
41e	Cachot	Jean-Pierre	Châtelaine	42'46"6
56e	Widmer	Jean-Pierre	Les Avanchets	43'46"4
76e	Castaldi	Aniello	Le Lignon	46'28"5
85e	Tranchet	Michel	Vernier	47'27"7
90e	Pais	Pietro	Le Lignon	48'20"5
103e	Lutzelschwab	Jean-Claude	Le Lignon	50'05"7

Relevons encore que dans la catégorie "Vétérans 2", Denis Volery, responsable du Service social de Vernier s'est classé à la troisième place en 34'45"8.

Mandat International

Le Centre d'accueil pour délégations et organisations non gouvernementales a été ouvert fin juillet 97, avec l'aide d'une cinquantaine de volontaires, le soutien des autorités fédérales, cantonales et en collaboration avec la plupart des ONG actives sur Genève.

Ce centre est destiné à soutenir les délégués non gouvernementaux de passage, notamment ceux qui viennent d'un des pays les moins avancés, d'Europe Orientale ou qui représentent des peuples autochtones. Il permet d'héberger une trentaine de délégués de façon économique, de les soutenir dans leurs efforts et de leur mettre à disposition une infrastructure de travail performante.

Le centre d'accueil ayant une capacité limitée, et suite à plusieurs expériences positives, nous avons décidé de développer un système de logement chez l'habitant (Bed & Breakfast).

Cette formule a pour but de :

- Couvrir les frais occasionnés par le séjour du délégué.
- Offrir un accueil de qualité aux délégués quelques soient leurs moyens.
- Susciter des échanges entre les délégués et la population résidente, dans le respect des différences.

Un grand besoin se fait ressentir pour la période de fin juin et pour le 1er août pour loger les représentant des peuples autochtones qui participeront aux festivités de la fête nationale.

Si vous êtes intéressés à héberger des délégués et que vous êtes d'accord avec les termes du règlement, nous vous invitons à contacter :

Mandat International (Bed & Breakfast)
Chemin William Rappard 31
1293 Bellevue
Tél. 959 88 55 - Fax 959 88 51
E-mail: info@mandint.org

MICHEL GAUTHEY & CIE Courtage immobilier

RESIDENCE "LES MYOSOTIS" A VERNIER A VENDRE SUR PLANS EN PPE 8 APPARTEMENTS DE BON STANDING

Les appartements du rez-de-chaussée sont avec terrasse, jardin privatif et carnotzet

2 appartements de 4 pièces au rez de 2 appartements de 4 pièces avec balcon 2 appartements de 5 pièces avec balcon 2 appartements de 5 pièces avec balcon 3 buplex de 7 pièces avec terrasse 201 m² Fr. 595 000.-**

Duplex de 6 pièces avec terrasse 164 m² Fr. 595 000.-**

- Garage fermé simple inclus dans le prix
- ** Garage fermé double inclus dans le prix

Pour tout renseignement ou recevoir un dossier

Avenue de Frontenex 32 1207 Genève Tél. 707 14 00 - Fax 707 05 11

Ecole BER Genève

Nouveau: 6° spécialisée
Classes du CYCLE et
10° degré préprofessionnel
paramédical ou en
économie
Cours d'appui
Français pour étrangers

Secrétariat médical Centre ville Secrétariat Petre effectiff

Appelez le 340 12 81 - 16, Gutenberg

Nouveau chemin

Le nom de **chemin des Hérons** a été donné au chemin sans issue, tendant vers le sud-est, situé à la hauteur du n° 53 du chemin des Sellières

Association des commerçants du centre commercial du Lignon

VIVEZ LA COUPE DE MONDE DE FOOTBALL SUR ECRANGEANT AU CENTRE COMMERCIAL DU LIGNON

10 juin	Brésil	Ecosse	17h30
13 juin	Espagne	Nigéria	14h30
15 juin	Roumanie	Colombie	14h30
18 juin	Afrique du Sud	Danemark	17h30
23 juin	Italie	Autriche	16h00
24 juin	France	Danemark	16h00
8e de finale	27 juin	1b 2a	16h30
8e de finale	29 juin	1f 2e	16h30
8e de finale	30 juin	1g 2h	16h30



Lors de ces rencontres, Monsieur Philippe Von Bourg, journaliste sportif à la RSR,

recevra un invité de marque du football genevois, pour une analyse directe du match.



Infos quartier - VERNIER

Association des intérêts de Vernier-Village Case postale 434 - 1214 Vernier

On remue les vieux souvenirs...

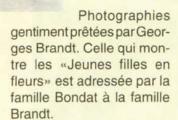
Et du fond des tiroirs, on ressort ces témoins d'un passé pas si lointain, après tout. Qu'on en juge :

Ces gendarmes en grand uniforme qui défilent devant le Café de l'Etoile, dans le Village, c'est à la Fête des promotions de 1934. La Fanfare suit. Comme le drapeau n'est pas déployé, on peut supposer que c'est celle de Il y a aussi ce joli groupe parmi les fleurs. Et là, il n'y a pas à hésiter : on peut encore presque certainement se croiser dans la rue du Village. Mais où est ce champ de marguerites ?

On a déjà parlé du marais de Morglas* et de sa patinoire évidemment hivernale (!) sur laquelle enfants, nous allions jouer. Il paraît que les grands ne dédaignaient pas d'y patiner et d'y «hockeyer.

Il y a là également des tête de connaissance, si vous nous permettez l'expression!

*Informations Vernier novembre 1996, page 25.







Vernier. Quelques-uns s'y reconnaîtront peut-être...

Le Café de l'Etoile - que l'on revoit de temps à autre dans ces pages - n'a que peu changé. Ce qui est sûr, c'est qu'il reste au milieu du Village!

Le hillet de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine

Les samedi 9 et dimanche 10 mai, nos musiciens ont eu le plaisir de participer au Concours de la Médaille romande de l'accordéon qui se déroulait à Nyon. Voici les résultats :

	Catégorie	Résultats
David Fernandez	BS - supérieur - juniors	13.67 pts, mention bien, médaille de bronze
Dimitri Glaus Caren Kamerzin et	BS - moyen - juniors	12.88 pts, mention bien, médaille de bronze
Cécile Rouph Mélanie Rol et	Duo - moyen - juniors	17.08 pts mention très bien, coupe et médaille d'argent
José Cancela	Duo - supérieur - seniors	18.05 pts, mention excellent, coupe et médaille d'or
Magali Bossi	BS - préparatoire - moins de 10 ans	17.50 pts, mention très bien, médaille d'argent
Magali Bossi	BB - préparatoire - moins de 10 ans	17.90 pts, mention très bien, médaille d'argent
Michael Reymond	BS moyen - seniors	13.50 pts, mention bien, médaille de bronze
Olivier Petrucciani	BS moyen - juniors	16.90 pts, mention très bien, médaille d'argent
Sarino Conidi	BS - moyen - juniors	16.63 pts, mention très bien, médaille d'argent

Toutes nos félicitations à ces jeunes gens qui ont si bien représenté les couleurs verniolanes.



Infos quartier - VERNIER

Association des intérêts de Vernier-Village Case postale 434 - 1214 Vernier

Assemblée générale du 4 mai 1998 à 20h, buvette de l'école des Ranches

Cette assemblée s'est déroulée sous la présidence de Madame Anny Zufferey et devant 40 personnes.

Après avoir rappelé que notre Comité a tenu, depuis l'AG du 14 avril 1997, 8 séances de travail, notre présidente a évoqué l'activité de notre trésorier Jean-François Gregori qui vient malheureusement de nous quitter après des années d'une excellente collaboration. Que son souvenir reste vivant parmi nous.

Le rapport d'activité présidentiel rappelle entre autres choses le concert organisé par notre association le 14 avril 1997 avec le concours de l'Avenir accordéoniste de Châtelaine, les inconvénients du stationnement sur les trottoirs dans la rue du Village, des problèmes de parcage aux environs du parc Chauvet-Lullin avec la création d'une zone bleue qui plaît à certains et moins à d'autres mais qui est très pratique pour les gens de pas-

sage, notre intervention avec les commerçants ayant trouver ici un écho favorable. Tout ceci dans l'ordre chronologique!

Notre comité a également travaillé sur le problème de la desserte de la ligne 6. Une pétition conforme au mandat reçu au cours de notre AG 1997 a remporté un vif succès avec 406 signatures. Elle a été adressée aux TPG avec copie à l'autorité communale. Plusieurs réunions tant avec les TPG qu'avec la commune ont abouti après de nombreuses tergiversations à une solution acceptable pour l'ensemble de la population. En effet, dès le 28 septembre 1998, le bus desservira chaque 6 minutes le village et de là, une course sur deux sera prolongée aux heures de pointe jusqu'à la Zimeysa par le chemin de Crotte-au-Loup, à savoir de 6h à 8h30 et de 16h à 18h; il y aura aussi deux allersretours entre 11h45 et 13h15. Pendant les heures creuses, il n'y aura pas de prolongement Vernier-Village/ Zimeysa. Compte tenu de l'emprise sur Crotte-au-Loup, les négociations ont été menées en étroite collaboration avec les représentants de ce quartier et nous ne pouvons que nous réjouir d'avoir trouvé une solution.

Il a y également eu les fêtes : Promotions scolaires, 1er Août, notre vin chaud de décembre, les fenêtres de l'Avent, l'animation du village par les commerçants en septembre 1997, etc. Tout cela sans compter la recherche de documents, de contacts pour donner à chaque parution, un article au journal Informations Vernier. Notre rubrique «Te reconnais-tu?» tient aussi bien la route!

Après une verrée qui a permis encore quelques mises au point, la soirée s'est terminée à l'heure réglementaire imposée par les édits communaux.



Le coût d'un crédit personnel de CHF 10'000.- octroyé le 30 du mois, remboursable en 24 mensualités 9,75%. de CHF 458,40, est de CHF 1001,60 (déductible fiscalement) pour un taux annuel effectif global de 9,75%.

de Genève

UNE QUESTION DE CARACTÈRE

Agence de Vernier: route de Vernier 219, 1214 Vernier, Tél. 809 77 00

Banque Cantonale

Le comité de l'AIVV

FETE DES PROMOTIONS

ouverte à tous

VENDREDI 3 JUILLET 1998

Préau de l'école des Ranches - Vernier

Programme

18h30 CORTEGE dans la rue du Village avec les écoles et les Autorités de la Commune, chars de l'Avenir et l'Ass. des intérêts de Vernier, la Fanfare municipale de Vernier, l'Echo du Crêt de la Neige, guggenmusik les Tetanoces de Lully/FR, les Macadam Swingers et le combo de la Fanfare du Loup

19h30 Lâcher de ballons

CLOWN ISIDORE - JONGLEURS JEUX - CARROUSELS - KARAOKE

21h30 ANIMATION MUSICALE par l'orchestre GUITARS PLUS

NOMBREUX STANDS DE RESTAURATION
BUVETTES
tenus en majorité
par les sociétés communales



Service culturel de la Commune de Vernier, tél. 306 06 86

